

IGC du Ministère chargé de l'agriculture

Attestation de validation par un AEL d'une demande de certificats faite par un utilisateur

Version et date du document : V 1.1 du 1er décembre 2010

Diffusion du document : interne administration

L'utilisateur, demandeur de certificats apposant sa signature ci-dessous atteste :

- Avoir pris connaissance des obligations le concernant qui découlent de la Politique de Certification à laquelle il est rattaché.
- Avoir produit auprès de l'AEL une pièce d'identité en cours de validité.
- Avoir confié à l'AEL un dossier comprenant la photocopie de la pièce d'identité citée supra et l'extrait d'application RH le concernant.

L'AEL apposant sa signature ci-dessous atteste :

- Avoir vérifié en sa présence physique l'identité et l'appartenance de l'utilisateur ainsi que son statut sur la base des pièces citées supra.
- Avoir reçu et vérifié la cohérence et l'exhaustivité du dossier cité supra.
- Avoir validé sur l'IGC la demande de certificats de l'utilisateur en sa présence.
- Avoir vérifié que le processus de validation s'est déroulé correctement.

Nom de l'utilisateur demandeur	Nom de l'Opérateur d'AEL	Date du face à face

Ce document est joint au dossier de demande par l'AEL.

Signature de l'Opérateur

Signature de l'utilisateur